

Communiqué de presse

24 septembre 2009

Le projet européen EUROFLEETS : une première étape vers une plus large coordination des flottes de recherche en Europe

Le projet EUROFLEETS a été lancé mardi 22 septembre à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris lors d'une réunion rassemblant près d'une centaine de scientifiques et d'opérateurs de flotte.

Vingt-quatre partenaires, organismes de recherche ou gestionnaires de navires de recherche, de 16 États membres ou associés de l'Union européenne, sont réunis autour du projet EUROFLEETS dont l'objectif principal est de développer l'intégration des flottes de recherche européennes.

Coordonné par l'Ifremer, ce projet permettra notamment la mise en réseau des navires, engins sous-marins et équipements embarqués, l'accueil de scientifiques européens à bord des navires de recherche et le développement en commun de logiciels et de capteurs innovants.

Ce projet, d'une durée de quatre ans, bénéficie d'un important financement de la Commission européenne (7,2 M€ sur un budget total d'environ 9 M€), représentée lors de la séance inaugurale de lancement par Hervé Péro.

Claudie Haigneré, présidente de la Cité des sciences et de l'industrie et présidente du conseil d'administration du Palais de la découverte, a souligné l'intérêt du projet EUROFLEETS, en faisant un parallèle entre cette approche et ce qui a été réussi en matière de recherche spatiale grâce à l'Agence spatiale européenne.

Au cours de la séance inaugurale de lancement, Jean-Yves Perrot, Président-Directeur général de l'Ifremer, a souligné qu'EUROFLEETS est une illustration de la nécessaire mise en réseau des différentes forces de la communauté scientifique pour apporter une réponse aux défis majeurs d'aujourd'hui et de demain. L'aboutissement d'EUROFLEETS contribuera, au même titre que l'Alliance pour les sciences de la mer qui comportera un volet consacré aux grandes infrastructures de recherche et notamment à la flotte océanographique, à une intégration européenne plus affirmée pour qu'existe demain un espace européen de la recherche océanographique.

Jean-François Tallec,
Secrétaire général de la mer,
Claudie Haigneré, présidente de la Cité
des sciences et de l'industrie et
présidente du conseil d'administration
du Palais de la découverte,
Jean-Yves Perrot, Président-Directeur
général de l'Ifremer et Jacques Binot,
Coordinateur du projet EUROFLEETS, lors
du lancement du projet à la Cité des
sciences et de l'industrie.



© Ifremer/ Michel Gouillou

Un contexte favorable

Malgré le développement des satellites et des flotteurs autonomes, les navires océanographiques et les engins sous-marins restent des vecteurs indispensables pour acquérir les données scientifiques nécessaires au progrès de la connaissance des océans. Ces infrastructures représentent 40 à 50 % du coût de la recherche en sciences marines.

Un mécanisme opérationnel d'échanges de temps navire, l'OFEG (*Ocean Facilities Exchange Group*), existe déjà entre les opérateurs de 6 pays européens (Grande-Bretagne, Allemagne, France, Pays-Bas, Espagne, Norvège) et permet d'optimiser l'utilisation des navires et des engins sous-marins.

La mise en place du 7^{ème} PCRD¹ et en particulier de son outil I3 (*Integrated Infrastructure Initiative*) pour optimiser l'utilisation et le développement d'infrastructures de recherche de classe mondiale constitue une opportunité pour renforcer des coopérations d'envergure.

La proposition EUROFLEETS

En avril 2007, l'Ifremer a pris l'initiative de proposer aux opérateurs de flotte européens le projet EUROFLEETS. Le projet a été soumis à la Commission européenne le 28 février 2008. Il réunit 24 instituts représentant 16 pays, États membres ou associés : Allemagne (3)², Belgique (2), Bulgarie (1), Espagne (2), Estonie (1), France (2), Grande-Bretagne (1), Grèce (1), Irlande (1), Italie (2), Norvège (1), Pays-Bas (2 dont 1 PME), Pologne (1), Portugal (2), Roumanie (1), Turquie (1). Il est coordonné par l'Ifremer.

Le projet EUROFLEETS couvre trois aspects :

La mise en réseau (Networking Activity), qui verra se réunir des groupes de travail et d'actions (de spécification, de formation, d'information) pour une coordination renforcée des flottes de recherche :

- Vision stratégique (investissements futurs, etc.),
- Eco-responsabilité (guide de bonnes pratiques partagées) et navires de recherches respectueux de l'environnement,
- Interopérabilité et progrès opérationnels,
- Harmonisation européenne des évaluations nationales des projets de campagne,
- Formation et enseignement,
- Dissémination et exploitation.

L'accès trans-national (Trans National Access), en vue de l'accueil à bord d'équipes scientifiques européennes. Elles pourront embarquer, au terme d'appels d'offres européens, sur :

- 5 navires hauturiers, munis d'engins sous-marins et d'équipements embarqués sans équivalent (sismique ou carottage long) ;
- 14 navires régionaux, permettant la réalisation de campagnes à la mer dans 6 éco-régions européennes.

La recherche en commun (Joint Research Activity), pour moderniser l'infrastructure ou le service rendu en développant :

- des logiciels innovants d'acquisition et de traitement des données à bord,
- des capteurs interopérables pour l'équipement des engins sous-marins européens.

Ce projet est une première étape vers une intégration plus poussée des flottes européennes de recherche, seule orientation qui permettra de fournir aux communautés scientifiques les moyens de recherche performants dont elles ont besoin pour rester compétitives à l'échelle internationale.

¹ Programme Cadre de Recherche et Développement

² nombre de partenaires nationaux

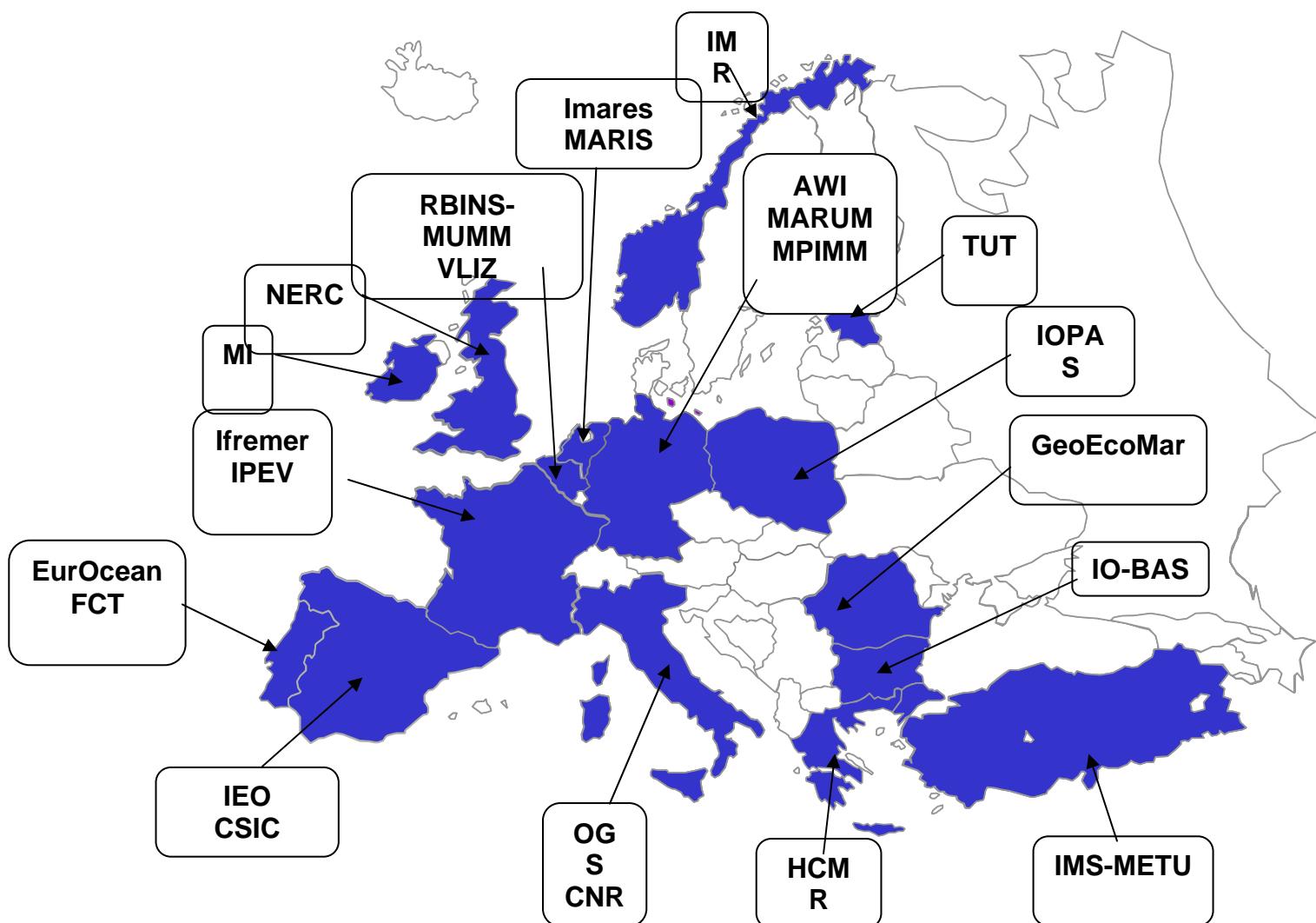


Eurofleets



Ensemble des participants du projet EUROFLEETS

© Ifremer/ Michel Gouillou



Coordinateur du projet EUROFLEETS

Jacques Binot
Tél : 01 46 48 22 01
Fax : 01 46 48 22 76
E-mail : Jacques.Binot@ifremer.fr

Presse Ifremer

Marion Le Foll – Johanna Martin
Tél : 01 46 48 22 42/40
E-mail : presse@ifremer.fr